



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GALLERON (Ioana), SOMMOVIGO (Barbara), « Notice sur l'établissement du texte et les principes de la présente édition », *Théâtre complet*, Tome I, BARON (Michel), p. 45-50

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3455-6.p.0045](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3455-6.p.0045)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2015. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTICE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE ET LES PRINCIPES DE LA PRÉSENTE ÉDITION

ÉDITIONS

La fortune éditoriale des pièces de Michel Baron, qu'il s'agisse de recueils aussi bien que de pièces isolées, doit être attribuée notamment à deux ateliers, Guillain et Ribou, qui jusqu'en 1697¹ résident à la même adresse – « sur le quai des Augustins, à la descente du Pont-Neuf » –, partagent la même enseigne – « à l'image Saint Louis » –, et souvent travaillent en association.

C'est aux presses du libraire imprimeur Thomas Guillain (1632-170 ?) que nous devons les premières éditions du *Rendez-vous des Tuileries*, des *Enlèvements*, de *L'Homme à bonne fortune*, de *La Coquette* aussi bien que les *Œuvres* de 1694. C'est ensuite à Pierre Ribou (1654 ?-1719) de prendre la relève, notamment avec la première édition de *L'Andrienne*, mais aussi avec de nouvelles éditions d'autres comédies. Enfin, c'est Pierre-Jacques Ribou qui met sur le marché le premier *Théâtre complet* de Baron en 1736. Il utilise, à ce moment-là, une nouvelle adresse – « vis-à-vis la Comédie-Française » – avec la même enseigne.

La présente édition du théâtre complet de Michel Baron se compose de sept comédies : *Le Rendez-vous des Tuileries ou le Coquet trompé*, *Les Enlèvements*, *L'Homme à bonne fortune*, *La Coquette et la fausse prude*, *L'Andrienne*, *Le Jaloux*, *L'École des pères*.

La description des éditions utilisées pour l'établissement de chaque texte, ainsi que celle des principales éditions modernes est donnée en début de chaque pièce. Les recueils des œuvres de Baron sont :

1 À partir de 1698 nous n'avons plus aucune trace de l'activité éditoriale de Thomas Guillain.

1° LES / ŒUVRES / DE / Mr. LE BARON. / *Suivant la Copie.* / A PARIS, / Chez THOMAS GUILLAIN, sur / le quay des Augustins, à la descente du / Pont-neuf, à l'Image S. Louïs. / M.DC. XCIV.

362 pages, in-12

Bibliothèque Nationale de France 8 RF-5439

Pièces contenues dans ce volume :

LE / RENDEZ-VOUS / DES THUILLERIES, / OU LE / COQUET / TROMPÉ, / *COMEDIE.* / *Suivant la Copie.* / A PARIS, / Chez THOMAS GUILLAIN, sur / le quay des Augustins, à la descente du / Pont-neuf, à l'Image S. Louïs. / M.DC. XCIV. (p. 1-92)

LES / ENLEVEMENS, / *COMEDIE.* / *Suivant la Copie.* / A PARIS, / Chez THOMAS GUILLAIN, sur / le quay des Augustins, à la descente du / Pont-neuf, à l'Image S. Louïs. / M.DC. XCIV. (p. 93-132)

L'HOMME / A BONNE / FORTUNE, *COMEDIE.* / *Suivant la Copie.* / A PARIS, / Chez THOMAS GUILLAIN, sur / le quay des Augustins, à la descente du / Pont-neuf, à l'Image S. Louïs. / M.DC. XCIV. (p. 133-234)

LA / COQUETTE, / ET LA / FAUSSE PRUDE, / *COMEDIE.* / *Suivant la Copie.* / A PARIS, / Chez THOMAS GUILLAIN, sur / le quay des Augustins, à la descente du / Pont-neuf, à l'Image S. Louïs. / M.DC. XCIV. (p. 235-362).

2° LE / THEATRE / DE MONSIEUR / BARON, / AUGMENTÉ DE DEUX PIÉCES / qui n'avoient point encore été im- / primées, & de diverses Poësies du / même Auteur. / *TOME PREMIER.* / A PARIS, / Chez PIERRE-JACQUES RIBOU, Libraire, / vis-à-vis la Comedie Françoise, à l'Image / Saint Louïs. / M. DCC. XXXVI. / *Avec Approbation & Privilège du Roi.*

Bibliothèque Nationale de France Yf. 8169-8170

Pièces contenues dans le premier volume :

Le Rendez-vous des Tuileries, ou Le Coquet trompé (p. 4 -130)

Les Enlèvements (p. 131-189)

La Coquette et La Fausse prude (p. 191-369)

L'Homme à bonne fortune (p. 371-528)

3^o LE / THEATRE / DE MONSIEUR / BARON, / AUGMENTÉ DE
DEUX PIÉCES / qui n'avoient point encore été im- / primées, & de
diverses Poésies du / même Auteur. / *TOME SECOND.* / A PARIS, /
Chez PIERRE-JACQUES RIBOU, Libraire, / vis-à-vis la Comedie
Françoise, à l'Image / Saint Louïs. / M. DCC. XXXVI. / *Avec Approbation
& Privilège du Roi.*

Pièces contenues dans le second volume :

L'Andrienne (p. 1-143)

Le Jaloux (p. 145-294)

L'École des pères (p. 295-427)

Poésies diverses du même auteur (p. 429-495)

CRITÈRES D'ÉDITION

Conformément aux principes de la collection, la présente édition offre des textes toilettés, destinés à des lecteurs modernes. Chaque texte a été établi d'après son édition originale, l'accès aux manuscrits étant impossible.

ORTHOGRAPHE ET ACCENTUATION

L'orthographe a été modernisée, voire tacitement corrigée, de même que l'usage des majuscules. Nous avons remplacé l'esperluette [&] par la conjonction *et* ; nous avons dissimilé les lettres *i/j* et *u/v*. Nous avons introduit le tiret selon l'usage moderne, résolu les signes diacritiques et introduit des apostrophes. Nous avons entièrement modernisé l'accentuation. Nous avons aussi traité de façon homogène les formes exclamatives « eh » / « hé » : la forme « eh » a été employée uniformément dans « eh bien ». Elle a été, en outre, conservée là où elle correspond à une graphie du texte d'origine. « Hé » a été conservé en vocatif : « Hé, Madame ! »

PONCTUATION

Les variantes de ponctuation porteuses de sens, identifiées entre les différentes éditions du vivant de Baron ou dans l'édition de 1736, sont signalées en note de fin de texte.

Pour l'établissement de cette édition, nous avons accueilli dans le texte la meilleure leçon proposée par une des éditions parues du vivant de l'auteur ; si aucune de ces éditions ne présentait une leçon satisfaisante, nous avons eu recours à l'édition 1736 (le premier recueil posthume des œuvres complètes de Baron) et seulement si cette dernière édition ne présentait aucune solution satisfaisante nous sommes intervenus directement dans le texte. Nous avons ainsi effectué une révision partielle de la ponctuation, visant une meilleure compréhension du texte. Néanmoins cette révision a été faite avec parcimonie, dans le respect du texte original, là où le sens s'en trouvait clarifié.

Quelques exemples de modernisation :

- insertion de point

La Coquette et la fausse prude (IV, 11)

Toutes les éditions collationnées : Marton, aidez-lui, suis-la, Pasquin.

Notre leçon : Marton, aidez-lui. Suis-la, Pasquin.

- insertion d'un point d'exclamation

Le Rendez-vous des Tuileries (prologue, scène 4)

Toutes les éditions collationnées : Ah, ah, ah.

Notre leçon : Ah, ah, ah !

L'École des pères v. 194 (I, 2)

Toutes les éditions collationnées : Oh, bien n'en parlons plus.

Notre leçon : Oh, bien ! N'en parlons plus.

- insertion d'une virgule

L'Andrienne v. 66 (I, 1)

Toutes les éditions collationnées : C'est, d'un excellent père être le digne fils.

Notre leçon : C'est, d'un excellent père, être le digne fils.

DIDASCALIES

Nous avons typographié toutes les didascalies, y compris les didascalies intérieures, en italiques et entre parenthèses. Nous avons aussi tacitement ajouté un point à la fin des didascalies lorsqu'il manquait.

Nous avons uniformisé les rubriques, séparant le nom du personnage de la didascalie par une virgule.

Pour ce qui est des noms des acteurs mentionnés par Baron, c'est la graphie moderne la plus usuelle qui a été retenue (ex. La Thorillière et non La Torillière). « Mr » a été implicitement transformé à la française, en « M. ».

APPAREIL CRITIQUE

Le texte présente un appareil critique composé d'une part les notes de fin, présentant toutes les variantes qui résultent du travail de collation, d'autre part de notes situées en bas de page.

Dans les variantes regroupées à la fin de chaque pièce, chaque édition est désignée par sa date de publication. Pour les variantes de ponctuation, nous avons indiqué le mot qui précède et celui qui suit le signe de ponctuation, exception faite du cas de deux signes de ponctuation séparés par un ou deux mots (par exemple la leçon que nous proposons dans *L'Andrienne*, v. 355 : « Chrémès donc, à présent, tient un autre langage ». Les éditions collationnées ne présentaient aucun signe de ponctuation.)

D'autre part les notes de bas de page sont de deux types : explicatives et lexicales. Les notes lexicales ne concernent que les mots ou les sens contextuels qui peuvent handicaper la compréhension du texte. Tous les termes qui reviennent fréquemment, et qui ne compromettent pas la lecture, même s'ils ne sont pas entièrement clairs pour le public moderne, ont été renvoyés dans le glossaire qui figure en fin du second volume.

GLOSSAIRE

Comme les notes lexicales, le glossaire qui accompagne cette édition a été construit essentiellement à partir des dictionnaires du XVII^e siècle : le *Dictionnaire de l'Académie Française* (1694), le *Dictionnaire français* de Richelet (1680) et le *Dictionnaire universel* de Furetière dans son édition de 1690, ou tel que revu par Basnage de Beauval en 1701. De temps à autre, nous avons eu aussi recours à une édition ultérieure du *Dictionnaire de l'Académie Française* (1762).

Pour ce qui concerne les expressions et le lexique plus particulièrement comiques, nous avons consulté aussi bien le *Dictionnaire comique, satirique, critique, burlesque* de Leroux (édition de 1786) que le *Lexique de la langue de Molière (comparée à celle des écrivains de son temps)* de Livet (1895). Pour de la terminologie liée au jeu nous avons aussi utilisé *L'Académie universelle des jeux, contenant les règles des jeux du trictrac, des échecs, du quadrille, du quintille, de l'Hombre à trois, du Piquet, du Reversis ; et de tous les autres jeux. Avec des instructions faciles pour apprendre à les bien jouer*. T. Legras, 1725.

Nous avons également eu recours au *Dictionnaire de la langue française* de Littré (1872, repris dans l'édition de 1964) puisque certaines entrées soulignent un usage « de l'ancienne comédie » de certains mots ou expressions.

Chaque note lexicale et entrée de glossaire renvoie entre parenthèses à l'auteur du dictionnaire et à l'année de l'édition, afin de lever toute ambiguïté sur la source utilisée.